



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance un (1) appel d'offres ouvert portant sur :

« L'EDITION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CNPS ».

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la CMP sis **à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » porte M-2** contre paiement préalable des frais d'un montant de **50 000 F/CFA non remboursable**.

Les soumissions sont à la disposition des entreprises **du 13 au 27 septembre 2017**.

Elles devront être déposées à la C.N.P.S. dans les bureaux précédemment cités sous pli fermé, avec la mention **« N'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**, au plus tard le **27 septembre 2017 à 12 h 00**, délai de rigueur.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **14 heures**, en présence des soumissionnaires qui le désirent, à la salle de réunion sise **à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance »** (avenue De Gaulle, rue du commerce).

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises soumissionnaires pourront contacter **Mesdames MERHEB Carmen (c.merheb@cnps.ci) au 20 25 21 68, SPRAH née Traore Sita (si.sprah@cnps.ci) au 20 25 17 36** pour les questions d'ordre technique et le **20 25 20 93 (achat@cnps.ci)**, pour les questions d'ordre administratif.

P/ LE DIRECTEUR GENERAL

LE CONSEILLER TECHNIQUE
CHARGE DE LA GESTION
TECHNIQUE

LE CONSEILLER TECHNIQUE
CHARGE DE LA GESTION
ADMINISTRATIVE

PASCAL BROU YAO

BAKAYOKO ISSOUF